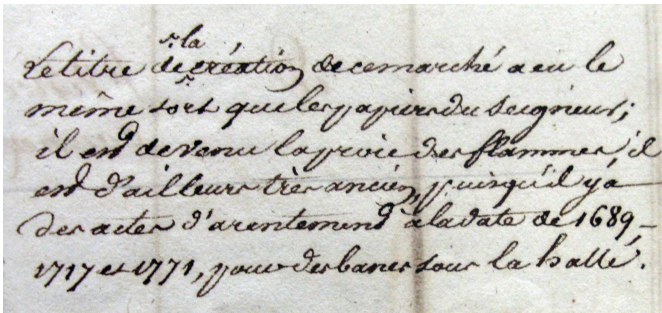


## Chronique Doublaud :

# FOIRES ET MARCHÉS À LA ROCHE-CHALAIS.



Rapport du maire daté du 17 juillet 1823.

Les premiers textes parlant des foires et marchés de la commune datent de la Révolution. Une première enquête administrative de 1800 nous apprend qu'à La Roche-Chalais il y avait 15 foires par an, de temps immémorial. Bien que daté du 17 messidor an 10, l'arrêté préfectoral précise les dates des foires et marchés en se servant toujours de l'ancien calendrier.

Il y avait une foire le premier jeudi de chaque mois plus trois grandes foires institutionnelles liées à des fêtes religieuses.

La première était fixée au 22 février sans qu'on sache exactement si c'était pour fêter sainte Isabelle, sœur de saint Louis ou *la chaire de saint Pierre apôtre*. Elle était plus connue sous le nom de *foire des assées*. L'*assée* ou vandoise est un poisson proche du gardon. Comme l'ablette et le chevesne elle vit en bancs et était très abondante encore il n'y a pas si longtemps dans nos rivières du sud-ouest. C'est un poisson apprécié pour sa valeur culinaire. La foire du 22 février se situant en plein Carême, les nombreux restaurateurs du bourg faisaient sans aucun doute appel aux pêcheurs des bords de Dronne pour alimenter leurs tables lors de cette première grande foire de l'année.

La seconde était fixée au premier août, jour de la fête de saint Pierre aux Liens et elle portait le nom de foire de la Saint-Pierre. Vers 1830, certains, comme Jean-Pierre Trigant-Gautier proposèrent de la reporter à la fin du mois d'août pour en faire une foire aux oignons comme à Coutras.

La troisième, jour de la Saint Crépin mais aussi jour de la Saint Front était fixée au 25 octobre. Elle pourrait avoir sans doute une double origine : saint Front est l'évangéliste du Périgord et la châtellenie de La Roche-Chalais était, bien qu'enclavée, réputée de Périgord. Quant à saint Crépin il est le saint patron des artisans du cuir et nous savons qu'à la Roche-Chalais il y avait jadis de nombreuses tanneries et de nombreux cordonniers, selliers, marchands de harnais et autres objets de cuir. Il existe encore aujourd'hui une rue des Tanneries dans le bourg.

Voici l'avis du sous-préfet Galaup<sup>1</sup> daté de 1811 : *Les foires de La Roche-Chalais sont au nombre de quinze. Elles sont du plus grand intérêt par la quantité considérable de bœufs gras et de harnais, des cochons gras et de petits cochons appelés nourrins qui s'y vendent. L'on y vend aussi un bon nombre de veaux.*

*La situation de La Roche-Chalais est on ne peut plus avantageuse : placée aux limites des départements de la Gironde, Charente et Charente-inférieure, elle est pour ainsi dire l'entrepôt de ces départements et les jours de foire l'on y remarque un nombre prodigieux d'étrangers. Des marchands s'y rendent du Bordelais, de l'Angoumois et de la Saintonge et étalent, soit sous la halle qui est très vaste, soit dans des boutiques qu'ils louent d'avance, toutes espèces de marchandises en sorte qu'à ces époques La Roche-Chalais présente l'aspect d'une ville extrêmement populeuse et très commerçante. D'un autre côté, La Roche-Chalais a un minage<sup>2</sup> qui, ces jours-là, est toujours abondamment pourvu de grain.*

*Les foires de cette commune peuvent à juste titre être considérées comme les plus importantes de l'arrondissement. Les plus suivies sont celles qui ont lieu le 1<sup>er</sup> jeudi du mois d'avril, le 1<sup>er</sup> août et le jeudi suivant, le premier jeudi d'octobre et le 25 du même mois, le premier jeudi de novembre et le premier jeudi de décembre.*

Les foires mensuelles étaient donc fixées au premier jeudi de chaque mois et il y avait un marché le samedi matin. Le commerce était très florissant dans ce bourg important qui comptait près de 1500 habitants.

En l'an XIII (1804-1805) les dates *immémoriales* changent pour s'adapter enfin au calendrier révolutionnaire. Les foires mensuelles sont alors fixées au sixième jour de chaque mois et les grandes foires traditionnelles à des dates proches des anciennes dates commémorant les saints qu'il était maintenant défendu d'honorer. Ainsi, en l'an 13, ces foires ont eu lieu les premiers des mois de brumaire et de ventôse et le 12 thermidor ce qui correspondait respectivement au 23 octobre, au 20 février et au 31 juillet de l'ancien calendrier.

Régulièrement au cours des années suivantes les rapports de l'administration confirment les dates *immémoriales* et les foires de La Roche-Chalais connaissent de plus en plus de succès.

Les commerçants sont de plus en plus nombreux. Grâce à l'octroi, les foires et marchés sont une source de

1 Né à La Roche-Chalais il a pris une part importante dans la vie de sa commune pendant la Révolution avant d'être nommé sous-préfet de Ribérac.

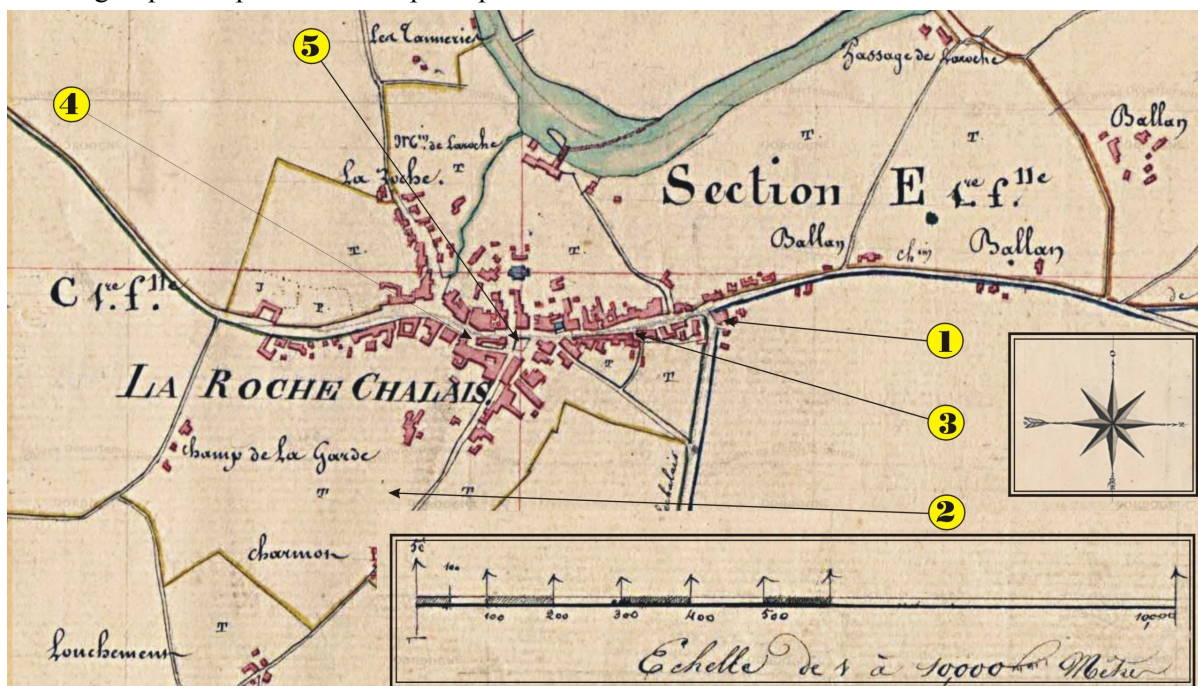
2 Au temps de la féodalité, le seigneur, moyennant un droit, garantissait le mesurage des blés et des vins vendus dans sa seigneurie par l'utilisation de ses propres mesures (*mines*). En ce début de siècle poste-révolutionnaire, sous la halle, les nouvelles mesures officielles avaient été mises à la disposition des acheteurs et des commerçants. Elles apportaient la sécurité dans un commerce essentiel pour la majorité des gens.

revenus importante pour la commune. Les taxes étaient perçues aux différentes entrées dans la cité. Elles alimentaient le budget communal. Pour un bœuf, le vendeur doit payer 7 F, 4 F pour une vache, 0,75 F pour un mouton, une brebis ou une chèvre, 2 F pour un cochon... Les cabaretiers doivent payer 1,25 F chaque fois qu'ils font entrer un hectolitre de vin... et il en faut beaucoup car à cette époque il y a plus de 40 cabarets à La Roche ! Les bourgeois paient encore quand ils font entrer du bois pour leur chauffage, du foin pour leurs chevaux...

Voici ce qu'écrivait Jean-Pierre Trigant-Gautier en 1833 au sujet des activités économiques à La Roche : *Beaucoup de marchands en détail, il y en a en gros, des aubergistes bien meublés, quatre boulangers, quarante cabaretiers, trois cafés, quatre billards, bon nombre d'ouvriers établis, enfin un mouvement commercial et industriel qui fait honneur à l'intelligence et à l'activité de nos citoyens.*

Les habitants de la rive droite de la Dronne doivent payer pour passer le bac avec leurs produits. Pour attirer ces *étrangers* à La Roche, on envisage bien de construire un pont de pierre mais il sera lui aussi à péage. Sans attendre, sous l'impulsion de Jean-Pierre Trigant-Gautier et de Felloneau, maire de La Roche de 1835 à 1837 on lance une souscription et on construit un pont en bois, franc de péage. Pour contrer cette porte ouverte vers le Périgord, les Saintongeais du canton de Montguyon créent une foire au Gibaud fixée au vendredi. Le pont, qui a coûté 20 000 F a, semble-t-il, été emporté peu de temps après par une crue. Il sera remplacé par un pont de pierre mais à ce jour je n'ai retrouvé aucune archive concernant sa construction. Toujours, le conseil municipal de La Roche s'opposera à la création de marchés à Saint-Aigulin tout comme il s'opposera, après 1870, à la création d'une foire le 16 août à Saint-Michel-Léparon, commune qui avait cependant obtenu deux foires pour les lundis de Pâques et de Pentecôte.

En 1873, les foires sont toujours fixées aux mêmes dates. Les marchés, par décision du conseil général du 28 août sont fixés maintenant au jeudi de chaque semaine au lieu de samedi. Dans ce rapport, il est précisé qu'à La Roche-Chalais on fait commerce d'animaux : bœufs, vaches, moutons, porcs, volailles et des *denrées de toutes espèces* : boucherie, charcuterie, draperie, toiles, quincaillerie...truffes ! Au XX<sup>e</sup> siècle il n'y aura plus qu'un seul marché, le troisième jeudi du mois. Au cours des années, les très nombreux marchands qui occupaient toutes les rues vont se regrouper en quatre endroits principaux.



### Le champ de foire : (1) et (2)

*Pendant longtemps, le commerce des gros animaux s'est fait en dehors de la ville. Ce champ de foire (1), était situé dans le bas du bourg actuel. Vers 1835, date à laquelle a été dressé le premier cadastre, il y avait plusieurs bâtiments à cet emplacement, sans doute des hangars et des granges pour abriter les animaux. Il y avait aussi une mare, ce qui permettait de les abreuver. Il n'a été abandonné qu'après la création d'un champ de foire route de Montpon (2).*



De 1876 à 1878 pas moins de 10 délibérations du conseil municipal sont nécessaires avant d'en arriver à l'enquête d'utilité publique des 11, 12 et 13 mars 1878. Le 26 août, Mac Mahon, président de la République signe

un décret autorisant la commune à acquérir 1 hectare 4 ares de terres et jardins appartenant aux sieurs Bouffard et consorts en bordure de la route de Montpon, au lieu-dit Charmot. L'acquisition se fera à l'amiable et par expropriation. Le financement, évalué à 14 250 F, est prévu par souscriptions volontaires et par un emprunt de 12 000 F. Par le même décret, la commune est autorisée à s'imposer extraordinairement de 20 centimes additionnels au principal de ses quatre taxes, pour 5 ans, à compter de 1889. C'est cette année-là que la commune acquiert par échange une petite parcelle supplémentaire afin de permettre aux rues des Cordiers et des Buis d'arriver jusqu'au champ de foire. La commune a déjà construit l'école sur le terrain acquis en 1878. La rue des Buis, prolongée jusqu'à la rue de Montpon, passe alors devant l'école et la sépare du champ de foire.



*Le champ de foire est aménagé à partir de 1880 avec plantation d'ormeaux et marronniers d'Inde. On y creuse un puits pour abreuver les bêtes. En 1904 la municipalité fait installer des barrières pour attacher les animaux et protéger les arbres. Une bascule de 2 tonnes y est implantée en 1928.*

### **Le marché aux cochons, place de la Pourcault (3):**

*Ce marché est en place déjà en 1846 car la municipalité est obligée de rappeler à l'ordre un propriétaire riverain qui empiète sur l'espace public. En 1857, d'importants travaux d'alignement permettent de donner forme à cette place. Comme la rue, elle a changé de nom pour s'appeler Place de l'Aprécôte et aujourd'hui, Place des Catalpas. Sur cette carte postale ancienne, les nombreux enfants présents nous rappellent qu'il n'y avait pas classe le jeudi.*



### **Le marché aux volailles, place de la halle (4):**

C'est un endroit très ancien dédié au commerce. Là se trouvait le *minage*, bâtiment renfermant les mesures seigneuriales pour mesurer les grains dont le commerce était si important autrefois. Nous avons déjà parlé de la halle<sup>3</sup>, espace où les seigneurs de la Roche arrentaient des bancs pour le commerce. Avec la suppression des privilèges seigneuriaux, cet espace de 400 m<sup>2</sup> s'est retrouvé partagé en 40 lots et presque autant de propriétaires au lendemain de la Révolution. Cette halle était adossée à plusieurs maisons bordant la grand route royale. Le grand nombre de propriétaires compliquait énormément l'entretien du bâtiment et, dès 1830, on parlait de la grande nécessité d'y faire des réparations afin d'éviter que les toitures ne s'écroulent. Deux solutions sont alors envisagées. La première était d'autoriser les propriétaires de maisons riveraines à aménager des greniers au-dessus des bancs et ainsi de réparer la toiture, la seconde, de demander aux propriétaires d'abandonner leur droit de propriété au profit de la commune pour qu'elle assure les réparations indispensables. Le maire va jusqu'à menacer les propriétaires, au nom de la sécurité publique, d'interdire la halle au commerce. Il semble bien qu'il n'y ait pas eu de réparations sérieuses entreprises et on continua à mettre ici et là quelques poteaux de bois pour soutenir la charpente et à remettre quelques tuiles là où elles manquaient. Il faut attendre 1882 pour que le conseil municipal se penche sur le

<sup>3</sup> Voir Info'3 numéro 14 octobre 2012.

sort à réserver à cette halle *pour cause d'utilité publique*. Par une nouvelle délibération du 23 décembre 1883, le conseil municipal vote *l'aliénation de la halle et des maisons qui y confinent au couchant pour l'édification d'une grande place centrale qui permettra l'établissement d'un marché de veaux, volailles et autres produits, l'étalage de marchands de toutes espèces...* Bouffard, Bouton et Lapeyre, principaux propriétaires ont déjà vendu à la commune une partie des terrains et maisons du secteur. On demande au préfet de désigner un tribunal pour ordonner l'expropriation de trois propriétaires *qui n'ont pas voulu traiter avec la commune*. Il s'agit de M. Lapeyre propriétaire de 6 bancs, de Mie-Jonchère et Diard propriétaires chacun d'un banc. On vote un emprunt de 40 000 F pour *éteindre les créances dues... pour les frais d'enlèvement de la halle et pour l'établissement de la place publique*. Pour amortir l'emprunt en capital et intérêts, le conseil, qui a déjà voté une contribution 20 centimes additionnels sur les quatre taxes en 1878, en vote la continuation jusqu'en 1920. En 1884, un accord est enfin passé entre la commune et M. Lapeyre qui abandonne ses droits de bancs à la commune. En contre partie, M. Lapeyre pourra aménager comme il l'entendra le sol qui sert de passage et de halle situé sous sa maison. Cet arrangement va permettre à M. Lapeyre de construire la grande maison démolie il y a quelques années. Les matériaux de démolition de la halle et des maisons voisines sont divisés en 8 lots mis aux enchères. Les 8 lots sont adjugés les uns après les autres au sieur Elie Ardouin pour la somme totale de 2117,11 F.



*La place aménagée après la démolition de la halle est baptisée Place Courbet (1819-1877) en hommage au célèbre peintre français. Élu de la Commune de Paris, accusé de la démolition de la Colonne Vendôme, Courbet est mort en exil. Aujourd'hui, cette place a été à nouveau réaménagée après la démolition de la maison Lapeyre qu'on aperçoit dans le coin supérieur gauche de cette photo. La place d'aujourd'hui porte le nom de Place du Puits qui chante.*

### **Le marché de la place centrale (5).**

C'est sans aucun doute la plus ancienne place de La Roche-Chalais. Avant la Révolution, elle était traversée par la frontière entre Saintonge et Périgord. Une frontière, c'est un lieu idéal de rencontre pour les commerçants et trafiquants ! Pendant les premières années de la Révolution, c'est sur cette place que les communes de Saint-Michel-la-Rivière et de L'Ami-des-Lois avaient planté chacune leur arbre de la Liberté. C'est encore sur cette place centrale qu'on a érigé le monument aux morts au début des années 1920. Depuis 1945, la place s'appelle Place de la Victoire. À l'arrière plan de la photographie se trouve un grand bâtiment : la pharmacie est celle de M. Hérier-Fonclaire. Pendant la seconde guerre, les Allemands ont occupé ce bâtiment avant qu'il ne devienne gendarmerie.

*Les marchands de tissus, de vêtements, d'articles ménagers, de quincaillerie... installaient leurs bancs sur la Place Chanzy, aujourd'hui Place de la Victoire.*



Merci à M. Jouannet pour ses cartes postales et ses documents.

Maurice Biret, octobre 2013